

Comment la ville s'apprête à porter un soin tout particulier à ses aînés

Première. Ambérieu est la première ville de l'Ain à adhérer à la démarche « Ville amie des aînés ». En faisant cela, elle s'engage à améliorer le bien-être des aînés sur son territoire.

« Est-ce que le réseau de transport en commun ambarrois est adapté aux seniors ? Idem pour le mobilier urbain ? » Voilà autant de question que pose la municipalité qui vient d'entrer dans la démarche « Ville amie des aînés » (1). Ambérieu est la première ville de l'Ain à le faire. « Nous avons, bien avant d'entrer dans cette démarche, la volonté de le faire », précise Patricia Grimal, maire adjointe, déléguée à la solidarité intergénérationnelle. Aussi, Kevin Phalippon, président de l'association Efferve'Sens (lire plus loin) qui est venu présenter la démarche, n'a pas eu à trop argumenter : « Les élus prêtaient une oreille attentive, ils avaient déjà compris l'intérêt que cela pouvait avoir pour la ville. » Cela lui tenait à cœur de venir solliciter « sa » ville.

« Ce sont surtout des petites astuces »

Kevin Phalippon,
président d'Efferve'Sens

« Le pourcentage de personnes, dites seniors, étant élevé, nous nous sommes dit qu'en adhérant à ce réseau, nous pourrions travailler mieux et mettre en place des choses », précise Patricia Grimal. Et de rajouter : « Nous devons poursuivre et adapter notre ville au phénomène du vieillissement de la population. » Pour l'heure, le diagnostic a été lancé et pour lequel la population est associée via une boîte à idées qui se trouve en mairie (lire plus loin). Une fois celui-



■ Le mobilier urbain fait l'objet d'une attention particulière. L'ergonomie est-elle satisfaisante ? Ce sera un des critères lorsque la municipalité devra en changer. Photo d'illustration Le Progrès/Jean-Pierre Balfin

ci terminé, il s'agira de passer à l'action. « Mais on ne pourra pas tout mener de front », prévient l'adjointe au maire. « Suivant le diagnostic, on pourra lancer certaines choses et/ou améliorer l'existant quand ce sera possible. » Il ne faut pas s'attendre à une révolution dans la ville. « Cela ne se voit pas forcément au premier coup d'œil car les évolutions liées à la démarche sont finalement faites de petites astuces », précise Kevin Phalippon. « Sur le terrain, concrètement, il s'agit de choisir des assises avec une ergono-

mie particulière. C'est aussi repenser les transports en commun en formant les chauffeurs. De manière plus globale, il s'agit aussi de faire évoluer les pensées. » Enfin, question porte-monnaie, a priori pas de mauvaise surprise : « Ce n'est pas une question de moyens. Lors des achats de mobilier, par exemple, il suffira de porter son choix sur celui qui s'adaptera le mieux à la démarche. » ■

Sandra Fargier
(1) Villes amies des aînés est un programme visant à créer un réseau de villes engagées dans

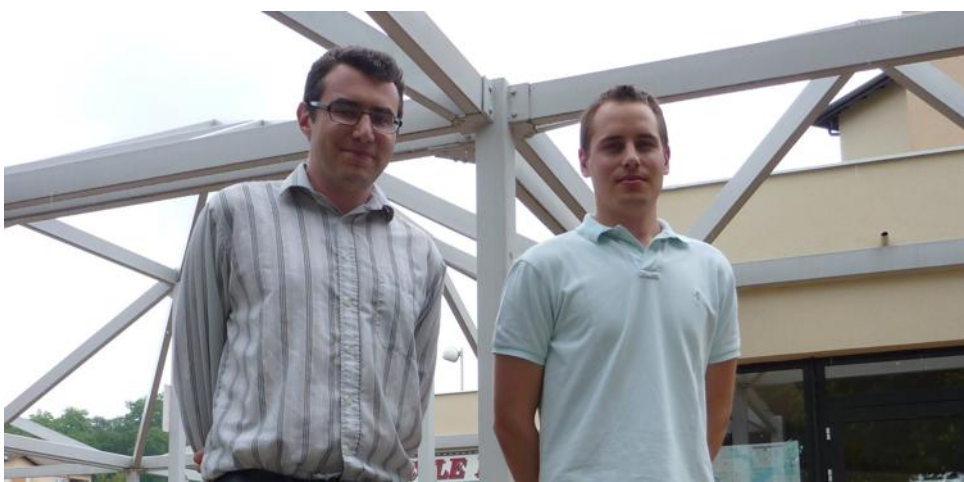
l'amélioration du bien-être des aînés sur leur territoire. Il s'agit d'un projet d'ordre mondial ayant pour

objectif de répondre aux enjeux et attentes d'une population vieillissante.

Une boîte à idées en mairie

« Que pourrait faire Ambérieu pour favoriser l'intégration des seniors sur son territoire ? » Vous avez des idées, une boîte est disponible en mairie pour que vous puissiez en faire part et apporter ainsi votre pierre à l'édifice. Lorsque la ville s'engage à appliquer la

démarche, elle doit, au préalable, faire un audit sur huit thématiques qui sont : bâtiments et espaces extérieurs, transports et mobilité, habitat, information et communication, lien social et solidarité, participation citoyenne et emploi, autonomie, services et soin, culture et loisirs.



Ils ont fini de convaincre la mairie

Pierre-Marie Chapon et Kevin Phalippon, co-fondateurs de Efferve'Sens ont fait la promotion de la démarche auprès de la municipalité.

L'association basée à Ambérieu, a été créée il y a un an, par Kevin Phalippon et Pierre-Marie Chapon. « Notre association fait la promotion, entre autres, du programme Ville amie des aînés, mais aussi plus largement la promotion de bonnes pratiques individuelles et collectives, permettant de vivre en bonne santé à tous les âges », précisent les co-fondateurs respectivement pharmacien et géographe. « Nous portons également une étude, en partenariat avec l'université Lyon 3, sur l'implantation des pharmacies au niveau des départements de l'Ain et du Rhône. Cette étude permettra de connaître le maillage officinal réel. On peut déjà remarquer qu'il existe des zones de tensions dans l'Ain. »